
Rapport sur l'Inspection des quatre collèges royaux de Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.12081

Auteur(s) : Jean François Michel Noël

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1817

Description : Feuillet à l'en-tête de la Commission de l'Instruction publique.

Mesures : hauteur : 290 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Document conservé dans la chemise "Noël". Noël (Jean-François-Michel): Inspecteur général des Etudes. Rapport détaillé qui résulte d'une inspection ayant duré un mois.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Commission de l'Instruction publique.

Rapport

Sur l'Inspection des quatre Collèges Royaux de Paris.

Chargés par un Arrêt de la Commission Royale d'Instruction publique d'inspecter les quatre Collèges Royaux de Paris, nous avons procédé à cette inspection pendant un mois entier & avec toute l'attention que commandait l'importance de cette honorable mission & nous nous sommes vu le devoir à rendre à la Commission un compte avantageux sous le rapport de la discipline & des études.

Dans les quatre établissements, nous avons remarqué avec satisfaction l'ordre dans lequel les élèves arrivent dans leurs classes & en sortent. Chaque division du dedans ou du dehors se range sous les yeux d'un maître qui la surveille & dans les Collèges à Pensionnats, elle l'est de manière à ce que les Internes ne communiquent point avec les externes, ce qui est également observé dans l'intérieur des classes. Pour maintenir cet ordre, nous avons exhorté Messieurs les Professeurs à se faire une loi d'entrer de bonne heure, et recommandé à Messieurs les Pénitenciers et censeurs en leur présence d'y tenir la main.

Nous n'avons par été moins contents des études en général. Et d'abord pour ce qui est des études Philosophiques & Mathématiques, si ces cours sont peu nombreux, au moins avons nous eu la satisfaction de reconnaître, que tous les élèves qui les suivent sont également exercés, & même que quelques uns sont très forts. Nous ne pouvons cependant dissimuler que l'Instruction Philosophique laisse beaucoup à désirer, soit faite d'un programme qui établirait l'uniformité dans la série des Questions & dans le mode de l'enseignement, soit parce que cette étude n'est point être par elle-même obligée pour l'obtention des Grades, soit parce que les jeunes gens sont en général plus exercés à la rédaction qu'à la discussion. Quelle qu'en soit la raison, nous croyons une réforme à cet égard nécessaire & digne de la plus sérieuse attention.

Les études Rhetoriques sont de forces à peu près égales, & leur ~~étude~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~plus~~ ~~grande~~ ~~importance~~.

Nous devons ajouter qu'en particulier le Cours de Mr Maugran au Collège de Louis le Grand, qui était suivi par tant d'élèves, est aujourd'hui à peu près nul depuis que le choix des heures assignées pour cette classe en a écarté les élèves du dehors. D'après les renseignements que nous avons pris, l'ancien arrangement pourrait être rétabli, sans nuire à la discipline.

Les quatre Rhetoriques sont de forces à peu près égales, & leur lutte promet un concours brillant. Les élèves joignent à la composition & à l'explication des auteurs l'Analyse trop négligée autre fois. Ils nous ont paru plus forts.

forte en Discours Latins & en vers qu'en Discours Français, qui-
 qu'ils nous ayent présenté en ce genre des compositions qui n'étaient
 pas sans mérite. mais cette différence n'est point un tort & finit
 presque toujours par tourner à l'avantage de notre propre langue;
 Les pièces que nous avons eues, prises sur le vifs & non préparées, n'ont pu
 que nous donner une idée avantageuse de leur travail. nous signaleront
 entr'autres des vers Latins pleins de sensibilité sur le retour du Roi, qui font
 honneur aux sentimens des élèves, & qui seraient dignes de l'impression.

Les Humanités sont enseignées avec un goût sain & pur les devoirs bien
 choisis & donnés dans de bons principes, les explications soignées, & la tête
 des classes paraît aussi forte que dans l'ancienne Université. Peut-être y a-
 t-il quelque fois un saut un peu brusque de cette tête à la partie inter-
 médiaire. mais la nature elle-même a voulu que les esprits qui pèsent ^{difficiles} en
 petit nombre, & d'ailleurs c'est un inconvénient qui tient à la nature des
 choses. Car tous ceux qui ont enseigné, savent très bien que, n'y eût-il pas
 de concours, les Professeurs s'attachera toujours involontairement de préfé-
 rence à ceux de ses élèves qu'il trouvera le mieux répondre à ses soins.

Nous avons le même compte à rendre des classes de Grammaire,
 cette base de toutes les études. les élémens y sont enseignés avec clarté, &
 les élèves font peu de fautes de règles. Pour nous en assurer, outre les exercices
 ordinaires, nous avons interrogé les enfans sur les principes. ils ont fort bien
 répondu, & les explications des auteurs ont été faites avec beaucoup d'intelli-
 gence.

Les Proviseurs & Professeurs demandent, & ils nous ont priés de
 transmettre ce vœu à la Commission que les élèves de sixième soient ad-
 mis cette année au concours, comme ils devaient l'être l'année où les
 troubles ont empêché le concours d'avoir lieu. cette admission ne peut
 qu'augmenter l'émulation.

Nous ne devons pas oublier que partout nous avons trouvé l'étude
 du Grec remise en honneur, & les mesures prises pour l'empêcher de languir
 ou de retrograder.

Quant à l'enseignement de l'histoire & de la Géographie, il est gé-
 néral dans les classes de Grammaire, où il est même assez méthodique;
 mais il n'existe pas, méthodiquement au moins, dans les Hautes Classes, dont
 les élèves nous ont paru cependant faire dans leurs compositions un usage
 très heureux de leurs connaissances historiques. Des simples feuilles
 de Programmes pour chaque classe auraient le mérite de tracer au maître
 la marche à suivre, & d'ôter tout prétexte à la négligence. C'est la seule
 partie des Réglemens relatifs aux études qui ne soit pas observée ponctuel-
 lement.

une observation qui paraît la peut-être minutieuse, mais qui a bien
 suffi son importance, c'est qu'en général l'écriture des élèves est bien

plus

plus soignée qu'autrefois; à cet égard les collèges de Louis le Grand & de Henri IV ont sur les deux autres une supériorité qui est facile d'expliquer & qui peut exercer une heureuse influence sur les deux autres.

Certes! c'est une chose digne d'être remarquée que cet Etat florissant des études, après tant d'agitations, dont les jeunes têtes n'ont pas été plus exemptes que les autres, & c'est une belle réponse à nos détracteurs.

De pareils succès supposent autant de zèle de la part des maîtres que d'émulation de la part des élèves soit dans les collèges, soit dans les Pensionats, & nous nous plaisons à rendre aux uns & aux autres le plus honorable témoignage.

nous dirons en finissant, & avec la même sincérité que notre inspection n'a pu qu'ajouter à l'idée avantageuse que nous avions des Préviseurs & des Censeurs.

Paris, ce 18 Juin, 1807.

J. Noël Inspecteur Général des Études.

L'abbé Daburon jup^r de l'acad^{émie} de Paris.

Comme littérateur

